



DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13
Nombre de pouvoirs : 0
Membres votants : 13

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2023

Le quinze mai deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 11 mai 2023

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Sarah AFENDIKOW, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Pascal PERRIER, Hubert COLLAVET

Absents : Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Carole ANDRIES

DEL2023_037 : Enfance jeunesse - Règlement intérieur des accueils périscolaires et extrascolaires

Il est indiqué qu'il convient d'adopter un nouveau règlement régissant l'organisation générale de l'accueil enfance jeunesse pour une entrée en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2023.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les article L.2121-29, L.2122-28 à L.2122-29 ; L.2131-1 ; L2221-3 et L2331-2 ;

Vu la commission municipale enfance jeunesse du 4 mai 2023 ;

Après en avoir débattu, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le règlement des services périscolaires et extrascolaires joint en annexe ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondants.

Modalités de vote : 13 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Maire



Carole ANDRIES
Secrétaire de séance

Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : 23 MAI 2023
Publié le : 23 MAI 2023